



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20
Fax : 05 56 66 89 57

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

PROCES-VERBAL

SEANCE N° 4 ORDINAIRE EXTRAORDINAIRE

La séance s'est déroulée dans la salle du conseil

Judi 21 Mars 2019 de 17h à 20h30

Date de convocation : 1^{er} Février 2019

Quorum : 15

Nombre de membres présents : 23 puis 24 puis 25 puis 24

Président : M. FROESCHEL, Principal

Secrétaire de séance : Mme Bellocq

La Secrétaire : Mme Bellocq

Le Président : M. FROESCHEL



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

Année scolaire 2018 – 2019
Conseil d'administration n°4 du 21 mars 2019

QUORUM: 15

TITULAIRE	EMARGEMENT	SUPPLEANT	EMARGEMENT
M. FROESCHEL Guillaume			
M. GROSSELIN Rudy			
Mme LLATAS-SABATIER Maria			
Mme NOTOUT Anne-Lise PRERIS Anabelle			
Mme DANANIK Chantal			
M. EROLES Jean-Jacques	Excusé		
Mme MAUPILE Yvonne			
Personnalité qualifiée du Conseil Départemental de la Gironde en attente de nomination			
Mme COLIN Jacqueline			
Mme PEYS-SANCHEZ Cécile			
M. BIELHER Jean-Bernard	Excusé		
M. PASTOUREAU Bruno			
Mme GROZ-DUPUCH Carole			
M. DELIGEY David			
Mme CLERE-LAUZELY Alice	Absente	Mme BUSSAC Fabienne	
Mme POUPARD Frédérique	Démissionnaire	Mme PINTO Julia	
M. GREBAUT Alain	Excusé	Mme HIRIGOYENBERRY Sophie	
M. BARET Christophe			
Mme JOURNET Danielle			
Mme ZELSKI Sonia			
Mme BELLOCQ Geneviève			
Mme ROUFFARTE Stéphanie		M. JUNJAUD Dominique	
M. LENOIR Frédéric		Mme PRATS Nelly	
Mme FOURNIER Sandrine			
M. BADARD Nicolas	ABS		
Mme QUÉRÉ Céline		M. LACROIX Laurent	
FRANCES Margot			
ZUPPARDI Naïs			
DANIEL Alicia			

Ordre du jour

- Adoption du PV du CA du 14 janvier 2019
- Fonctionnement de l'établissement
 - convention inter établissements dans le cadre du CESCO
 - sortie scolaire sans nuitée Futuroscope
 - sortie scolaire Bordeaux Mme Vizzachero rock et chansons
 - sortie scolaire Saintes
 - modification du tarif du séjour en Allemagne
 - service civique
- Actes budgétaires
 - DBM
 - travaux de peinture
 - document unique des risques professionnels
 - Admission en non valeur
 - Compte financier 2018
 - Présentation de Madame l'adjointe Gestionnaire
 - Présentation de M. l'Agent comptable
 - adoption du compte financier
 - affectation du résultat
- Action éducatrice
 - Préparation de la rentrée 2019 : effectifs prévisionnels officiels
 - Préparation de la rentrée 2019 : proposition d'emploi de la DGH
 - Préparation de la rentrée 2019 : offre pédagogique (modalités)
 - Temps scolaire : DNB 2019 et fin d'année scolaire

Questions de l'APEI

- Poids des cartables
- Projets particuliers et validation par le médecin scolaire

Questions FCPE

- Répartition des parents d'élèves pour les conseils de classe
- Remplacement des professeurs absents
- Couleur dans la salle du foyer
- Que devient le club manga

Questions communes parents d'élèves

- Création d'un groupe d'échange et d'analyse des pratiques
- Règlement intérieur

Nombre de documents annexés pour les autorités de contrôle : 0

1/ CONSEIL D'ADMINISTRATION :

17h

M. FROESCHEL ouvre la séance, 23 membres sont présents sur les 29.

Le quorum (15) est atteint. Le CA peut valablement délibérer.

Approbation de l'ordre du jour

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 23

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 14 Janvier 2019.

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 23

Désignation du secrétaire de séance :

Mme Bellocq, représentante des personnels administratifs et techniques,

- **Fonctionnement de l'établissement**

- convention inter établissements dans le cadre du CESCi

Monsieur le Principal sollicite l'autorisation de signer la convention inter-établissements

Convention de mutualisation d'un projet de formation avec Réseau Ado Gironde au sein de la Z.A.P. Bassin d'Arcachon

Vu la candidature présentée par la ZAP du Bassin d'Arcachon, en 2018, dans le cadre des appels à projets,

Vu la réunion ZAP du Bassin d'Arcachon en date du 18 janvier 2019, au Collège de Marcheprime,

Vu la demande de subvention auprès de l'ARS de Bordeaux, dans le cadre du projet « Violences ordinaires faites aux enfants lors des années de scolarité » et validée par celle-ci, dans le cadre de la thématique « Bien être psychique et santé mentale »

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Collège Jean Verdier, porteur du projet, en date du 19 mars 2019

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Collège / Lycée, en date du

ARTICLE 1 – Objet

Les E.P.L.E. du Bassin d'Arcachon se regroupent dans le cadre du C.E.S.C.i, ayant pour objectif l'amélioration de la qualité de vie et le climat scolaire dans les établissements en luttant contre les violences verbales ordinaires des adultes, des enfants et adolescents.

Les objectifs opérationnels ont été définis :

- Amener à prendre conscience de la violence des mots
- Adapter son langage et son attitude au public concerné
- Favoriser la communication et le respect entre pairs
- Améliorer la coéducation parents enseignants par un langage adapté.

ARTICLE 2 – Formation

Ce projet vise la mise en place d'une formation des adultes du CESCi, qui deviendront des référents dans leurs établissements. Une meilleure connaissance des violences ordinaires leur permettra de gérer plus facilement certains conflits, de soutenir élèves et adultes lors de ressentis péjoratifs.

Ce projet s'inscrit dans la politique ministérielle de la santé.

Les formations sont assurées par un pédopsychiatre et une coordonnatrice réseau Ado Gironde.

ARTICLE 3 – Charges

Les charges afférentes à ce projet concernent les frais de rémunération à l'organisme et les frais afférents aux déplacements des intervenants.

ARTICLE 4 – Recettes

L'établissement porteur du projet pourra percevoir les subventions, notamment la subvention du Rectorat, relative à la mise en œuvre des projets CESCi, au titre de l'année scolaire 2018/2019, pour l'action suivante :

- Les violences ordinaires faites aux enfants lors des années de scolarité.
Par ailleurs, tout établissement signataire de la présente convention, s'engage à verser la somme de 100 € (cent euros), en complément de la subvention précitée.

ARTICLE 5 – Factures et mémoires

Le Collège Jean Verdier s'engage à émettre les mémoires à destination des établissements signataires.

Il s'engage également à régler les factures sur pièces justificatives, dans la limite des modalités fixées dans la présente convention.

ARTICLE 6 – Bilan

Le bilan qualitatif du projet scolaire 2018/2019 et le tableau de synthèse (ensemble des recettes et des charges) seront élaborés par le Collège d'Audenge et transmis à l'ARS de Bordeaux et à l'ICT de la DSDEN. Ils seront également présentés à la réunion ZAP, à l'issue de l'action.

A AUDENGE, le.....

L'Ordonnateur du Collège Jean Verdier à Audenge

L'Ordonnateur de l'Etablissement adhérent, le

(nom de l'établissement)

RESULTAT DU VOTE :**VOTANTS : 23****CONTRE : 0****ABSTENTIONS : 0****POUR : 23**

- sortie scolaire sans nuitée Futuroscope

**BUDGET
FUTUROSCOPE**

vendredi 5 avril 2019

7 divisions en 4 ieme

élèves prevision 185	accompagnateurs 13	198
----------------------------	-----------------------	-----

prévision dépenses	prix	nbr	total	prix de revient		nbre	
				prevision recettes	40,00		
transport 3 BUS	4769,40	1	4769,40	familles	40	185	7400,00
			0,00	<u>part accompagnateurs prise en charge par la DGF au c/7443</u>	40	12	480
entrée futuroscope	15,00	185	2775,00				
accompagnateurs	15,00	13	195,00				
Gratuités			-195,00				
assurance MAIF 3,86%de 7544	335,60	1	335,60				
TOTAL			7880,00	TOTAL			7880,00

Un représentant des parents d'élèves propose de varier les sorties les années suivantes.

Les représentants des professeurs argument le choix du futuroscope pour la grande sécurité du lieu et la possibilité d'y amener jusqu'à 200 élèves sans problème de capacité.

Grâce à ce projet, chaque élève a la possibilité de participer à un voyage annuel en lien avec les sciences technologiques enseignées au collège.

RESULTAT DU VOTE :**VOTANTS : 23****CONTRE : 0****ABSTENTIONS : 0****POUR : 23**

- sortie scolaire sans nuitée Bordeaux Mme Vizzachero rock et chansons

**BUDGET
projet rock et chanson**

juin-19

classe 6F et 5G

élèves prevision 51	accompagnateurs 3	54
---------------------------	----------------------	----

prévision dépenses	prix	nbr	total	prix de revient		nbre	
				prevision recettes	40,00		
transport train la teste pessac	60,00	1	60,00	foyer pour moitie	670	1	670,00
bus pessac talence	290,00	1	290,00	etablissement LOLF	670	1	670,00
asso rock et chanson enregistrement cd o+ intervention 2 heures en classe	990,00	1	990,00	<u>part accompagnateurs prise en charge par la DGF au c/7443</u>	0	3	0
TOTAL			1340,00	TOTAL			1340,00

Vote effectué pour le don par le foyer de 670.00€.

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 23

- sortie scolaire sans nuitée Saintes

juin-19		élèves prevision 25		accompagnateurs 2		27	
classe 6iem A				participants		24,15	24,00
prévision dépenses	prix	nbr	total	prevision recettes	prix	nbre	
transport Saintes TGL	567,00	1	567,00	Budget projet Giele a theme	404	1	404,00
transport Saintes keolis	885,00	1	885,00	sub du CG	400	1	400,00
				part accompagnateurs			
				prise en charge par la DGF			
				au c/7443	24	2	48
				familles	24	25	600
TOTAL			1452,00	TOTAL			1452,00

La participation des familles est approuvée par

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 23

Arrivée de Mme Peys-Sanchez à 17h 30 - 24 membres

- modification du tarif du séjour en Allemagne

tarif déjà voté : 213

nouveau tarif : 219 pour tenir compte d'un ajustement du tarif du billet SNCF

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 24 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 24

- service civique

FICHE POSTE SERVICE CIVIQUE N°1

MISSION : Développement Durable Projet(s) et Communication

Initier et piloter des actions et des projets d'éducation au développement durable.

➤ **Objectifs de la mission :**

- Favoriser l'application des principes de développement durable lors des différents moments du temps scolaire (classe, cour, cantine...);
- Aider à la création d'un comité de réflexion collégien autour du développement durable;
- Etre source de proposition avec les élèves afin d'établir et de construire des démarches projets qui visent à la protection de l'environnement et à la limitation de l'impact de la consommation;
- Aider à l'organisation de débats citoyens sur les enjeux du développement durable, de la lutte contre le changement climatique, afin de faire émerger des projets et des actions.

➤ **Mise en Œuvre :**

Par exemple :

- Création d'un comité de réflexion collégien autour du développement durable ;
- Contribuer à des bonnes pratiques environnementales en réalisant des outils simples de sensibilisation et d'information (consommer autrement, recyclage...);
- Créer un calendrier avec des objectifs d'établissement en lien avec le projet d'établissement :
 - Semaine sans déchets dans la cour ;
 - Evaluer les différentes consommations des élèves, des personnels...
 - Calculer les productions de déchets en cantine et réfléchir à des pistes d'amélioration ;
 -
- Mettre en place et assurer le ramassage de tous les recyclables en classe et dans les bureaux.
- **Cadre de la mission :**
- **Un encadrant supervise la mission ;**
- **Une lettre de mission doit-être rédigée avec le SC, l'encadrant et le chef d'établissement pour préciser les missions : objectifs, mise en œuvre, attendus...**
- **Accès à l'établissement avec poste informatique ;**
- **Partenariat avec les équipes d'enseignants volontaires (Assurer une bonne coordination des actions) ;**
- **Assurer la communication autour des actions et leur cohérence.**

FICHE POSTE SERVICE CIVIQUE N°2
MISSION :

Développement Durable aménagement des espaces (Locaux et Espaces verts).

Création d'espaces permettant une sensibilisation et une prise de conscience des principes et enjeux du DD.

- **Objectifs de la mission :**
- Création et aménagements d'espaces dédiés au développement durable et à la connaissance de notre environnement naturel ;
- Favoriser l'application des principes de développement durable lors des différents moments du temps scolaire (classe, cour, cantine...);
- Contribuer à des bonnes pratiques environnementales en réalisant des outils simples de sensibilisation et d'information (consommer autrement, recyclage...).
- **Mise en Œuvre :**
- Par exemple :
- Réflexion et actions autour de l'aménagement des espaces de vie commune (Cour et espaces verts) ;
- Réflexion et réalisation d'un jardin pédagogique et/ou potager ;
- Découverte et mise en valeur des espaces naturels environnants et de leurs spécificités.
- **Cadre de la mission :**
- **Un encadrant supervise la mission ;**
- **Une lettre de mission doit-être rédigée avec le SC, l'encadrant et le chef d'établissement pour préciser les missions : objectifs, mise en œuvre, attendus...**
- **Accès à l'établissement avec poste informatique ;**
- **Partenariat avec les équipes d'enseignants volontaire (Assurer une bonne coordination des actions)**

M. le Principal signale que Mme Godfroy a entamé l'inscription du collège en « éco-collège », rappelle que le groupe service civique, piloté par M. Grosselin, a préparé les fiches de poste.

Une représentante des parents d'élèves signale que 2 jeunes titulaires de formations dans l'environnement ont signé ce type de contrat sur La Teste.

Il est rappelé qu'actuellement le collège est dans la phase de préparation du profil et qu'ensuite, la mise en œuvre nécessitera l'accord de l'inspection académique et un recueil de candidatures.

Les représentants des professeurs annoncent le résultat du référendum effectué mardi 19 mars sur la question des contrats civiques et leur proratisation en votes au CA : 2 OUI 2 NON 3 ABSTENTIONS

L'accord pour le recrutement des services civiques selon les fiches de poste est approuvé par

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 24 CONTRE : 3 ABSTENTIONS : 3 POUR : 18

- **Actes budgétaires**

- DBM

- travaux de peinture pour un total de 9552,4 euro , arrondi à 9600.00 €

FACADE entrée côté gauche parking vélos : 5998.74

FACADE côté droit : 3553.73

Un représentant des professeurs regrette l'odeur dégagée par la peinture dans sa classe (l'une des 3 classes repeintes pendant les congés d'hiver) .

La gestionnaire confirme que la peinture glycéro a été utilisée sur les portes et les encadrements mais pas sur les murs, une vérification sera faite.

Le conseil départemental s'est engagé à financer les travaux de peinture à hauteur de 3 salles /an mais l'établissement prendra en charge d'autres salles.

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 24 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 24

- document unique des risques professionnels

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER), réalisé et mis à jour annuellement par chaque chef de service, chef d'établissement, ou autorité territoriale, répertorie l'ensemble des risques professionnels (dont les Risques Psycho Sociaux) auxquels sont exposés les agents, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention.

Notre document unique n'a pas été actualisé depuis 2012.

Coût élaboration DUER	1680 euro	suivi annuel	720 euro
Evaluation des risques psycho-sociaux	3420 euro	suivi annuel	2160 euro

Proposition du chef d'établissement

Valider le coût du DUER + actualisation annuelle

Procéder à une évaluation des risques psycho-sociaux, en fonction des résultats, la mise en place d'un suivi annuel pourra être envisagée lors d'un prochain CA

17 h 45 : arrivée de Mme Rouffarte – 25 votants

Un rappel est fait par le chef d'établissement sur l'obligation de mise en place annuelle du document unique, qui n'avait pas été revu depuis l'année 2012 et l'obligation d'évaluer les risques psychosociaux.

Une représentante des parents d'élèves propose de faire le diagnostic en interne comme fait dans d'autres établissements.

Le chef d'établissement souligne que personne n'est formé en interne et que ce type de chantier est très chronophage et très lourd pour l'établissement.

Un personnel souligne qu'il est préférable notamment pour les problèmes psychosociaux de faire intervenir une entreprise extérieure, neutre.

Une représentante des professeurs souligne que le sujet a déjà été traité en commission d'hygiène et sécurité où il avait été demandé de faire appel à plusieurs entreprises pour obtenir plusieurs devis.

Elle précise que les entreprises font un diagnostic mais ne proposent aucune solution.

Un comité d'hygiène et sécurité sera réuni sur la question et Mme Coche, chargé de mission au rectorat sera interrogée avant de lancer un diagnostic.

Le vote du jour est fait pour un budget maximal.

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 25 CONTRE : 2 ABSTENTIONS : 3 POUR : 20

- Admission en non valeur

COMPTE	TRIM	REF	RESPONSABLE	MONT ANT	
416CAMBRON	SEPT-DÉC 2017	CCC	-----	155,52 €	CERTIFICAT D'IRRECOUVRABILITÉ (INSOLVABLE)
416CAMBRON	SEPT-DÉC 2017	DDD		155,52 €	CERTIFICAT D'IRRECOUVRABILITÉ (INSOLVABLE)
TOTAL				311,04 €	

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 25 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 25

18 h 30 : Départ de M. Lacroix- 24 votants

- Compte financier 2018
 - Présentation de Madame l'adjointe Gestionnaire

1 - L'établissement

Photographie de l'organisation pédagogique et administrative:

83 personnels :

- 2 personnels de direction
- 1 gestionnaire
- 51 enseignants (titulaires, vacataires, contractuels)
- 3 personnels administratifs
- 1 infirmière
- 11 personnels territoriaux
- 2 CPE (Conseillers Principaux d'Education)
- 7 AED (Assistants d'Education)
- 6 AVS (Assistants de Vie Scolaire)
- 1 conseillers d'orientation
- 1 assistante sociale

L'espace :

Surface totale de l'établissement : 25911 m²
 Surface bâtie : 6973 m².
 Surface non bâtie : 18563 m².

Masse salariale 2015:

Masse financière ETAT : 3 891 942,81 €
 Masse financière de la collectivité : 424 026,49 €
 Masse financière assistants d'éducation : 184 588,02 €

Masse des contrats aidés :

Masse financière ASP : 24205,84
 3 contrats de janvier à aout 2018

Subvention du département :

175 727,83



■ ETAT
 ■ DEPARTEMENT

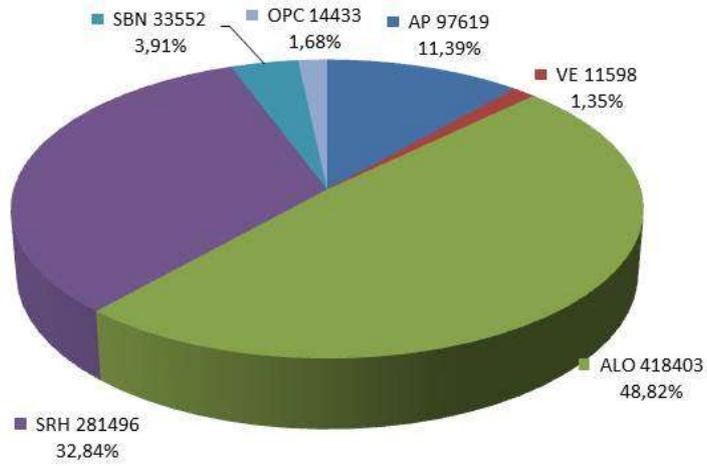
L'EXECUTION BUDGETAIRE EN DEPENSES 2018

SERVICE	CREDITS OUVERTS	DEPENSES	CREDITS NON EMPLOYES	COMMENTAIRES
AP-Activité Pédagogique	125 299,38	97 618,63	27 680,75	3665,63(achat musique réalisés en 2019) Logistique pédagogique : 15298,11(dont, manuels 12933;3030 repro) Projet : 2225,62 ;1000 loif(reportés) Voyages : 5491,39 (voyages réalisés en 2019)
VE - Vie de l'Élève	16 599,54	11 597,96	5001,58	prévisions dépenses de fonds social non réalisées, reportées : 3523,89 Bourses CG : 1447,69 (prévisions annulées)
ALO - Administration et Logistique	431 447,68	418 402,62	13045,06	prévisions non réalisées
SRH - Restauration et Hébergement	289 867,47	281 496,12	8371,35	Prévisions non réalisées(les prélèvements du fonds de roulement inutilisés , variation des produits scolaires)
SBN- Bourses Nationales	33552	33552	0	
SCA - Contrats Aidés Mutualisation	58583,64	24205,84	34377,8	
TOTAL section de fonctionnement	955 349,71	866 873,17		
		14 432,54		Imprimante A3 CDI, générateur d'ozone, sauteuse braisière
Opération en Capital				
TOTAL exécution budgétaire		881 305,81		

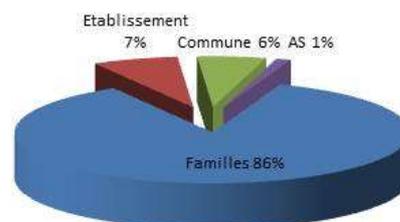
L'EXECUTION BUDGETAIRE EN RECETTES 2018

SERVICE	PREVISION DE RECETTES	RECETTES	REALISATIONS		COMMENTAIRES
			MOINS-VALUES	PLUS VALUES	
AP-Activité Pédagogique	116 818,22	96 966,87	-19851,35		Prévisions non réalisées sur la ligne, manuels scolaires et contribution des participants (voyage réalisé en 2019)
VE - Vie de l'Élève	16599,54	11597,96	- 5001,58		
ALO - Administration et Logistique	388232,04	392036,08		+3804,04	Prévisions dépassées provenant de recettes exceptionnelles (subvention 3150 cg pour remboursement réparation ascenseur; assurance vitrages)
SRH - Restauration et Hébergement	283033,43	282989,77	-43,66		
SBN- Bourses Nationales	33552	33552			
SCA - Contrats Aidés Mutualisation	58583,64	24205,84	-34377,8		
TOTAL section de fonctionnement	896 818,87	841 348,52	- 55 470,35		
Résultat excédentaire			-25 524,65		
IAF			-19 059,01		IAF = Résultat, plus la dotation aux amortissements des biens acquis sur réserves; plus les provisions; moins les reprises sur provision,
Opérations en Capital		0			
Total exécution budgétaire		841 348,52			

Répartition des dépenses par services



Destination	élèves	dépenses	Tarif voté
Futuroscope	190	7028	41
POMPEI	61	27 235	398
Allemagne	16	4710	246
Saintes	24	885	20
Ski	40	11837	256
	331		Coût moyen familles
			192,20



On constate une baisse significative des bourses départementales : 26%

Conséquence de l'augmentation des Bourses Nationales.

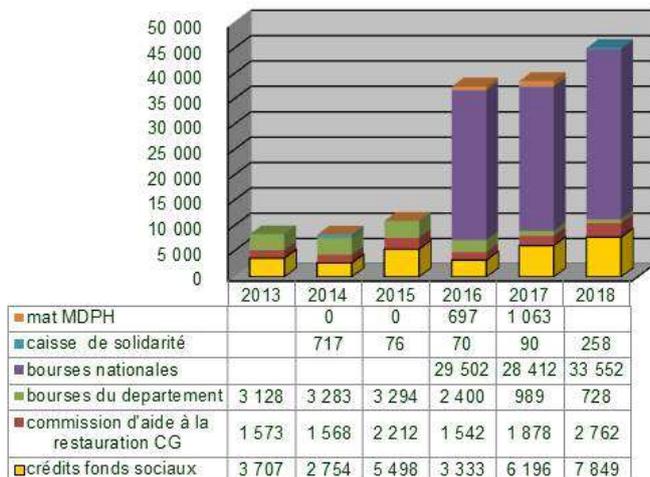
	2016	2018	boursiers
T1	84	105	83
T2	231	288	35
T3	360	450	38

L'Augmentation de 27% (86 % l'an dernier) du fonds social des collégiens a participé à la baisse des taux de non-recouvrement et de créances contentieuses.

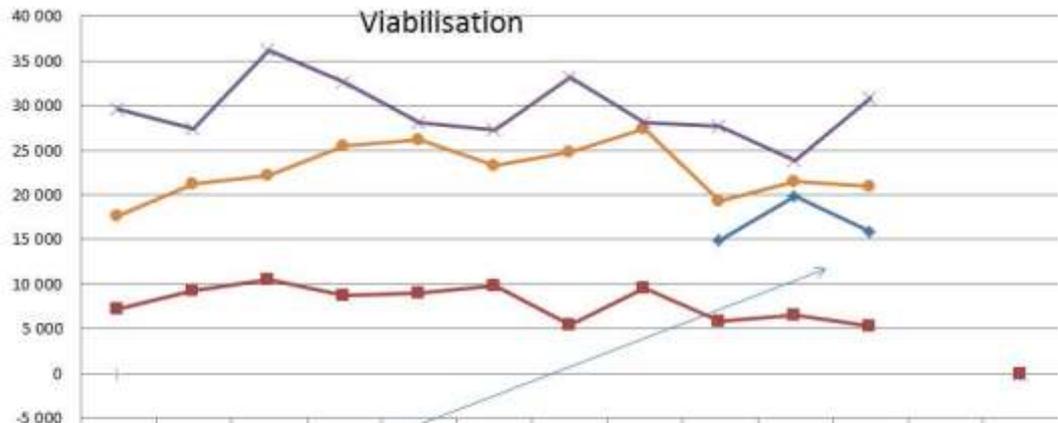
	Demi-pension		Voyage		Aide moyenne par élève
		élèves		élèves	
Fonds Social Collégien	6591,46	80	1257,8	11	86,26
(2017)	4828,4	52	1368,2	9	101,58
Aides CG	2762	25			110,48
(2017)	1878	19			98,84

Le SERVICE VIE DE L'ELEVE

LES AIDES SOCIALES



SERVICE Administration et Logistique (ALO)								
	Budget initial 120144	Financements				dépenses ALO	DEPENSES	CREDITS INEMPLOYES
		Prélèvements FDR	Etat	Recettes exceptionnelles	Participation SRH			
						173312		
						146773		
						149368		
Communication							-1665,93	
							-1194,55 téléphone	
							-738,02 affranchissement	
							-423 doc admin	
Energie					2611,48 sub P2	18392	3290,04	
							-électricité 5,9	
							-chauffage : -253,83	
							-eau : 2127,98	
							Gaz : 1196,95	
							Carburants : 213,04	
Logistique administrative			1700 loifcarnets				2202,16	Provenant de la reprographie
Maintenance		37 750 : peinture et travaux			1224 assurance vitres		8918,79	Provenant de la ligne travaux
OP - Amortissements					14554,51			
TOTAL	120144					183 330,93	13045,06	
								196 375,99 (hors rémunérations)



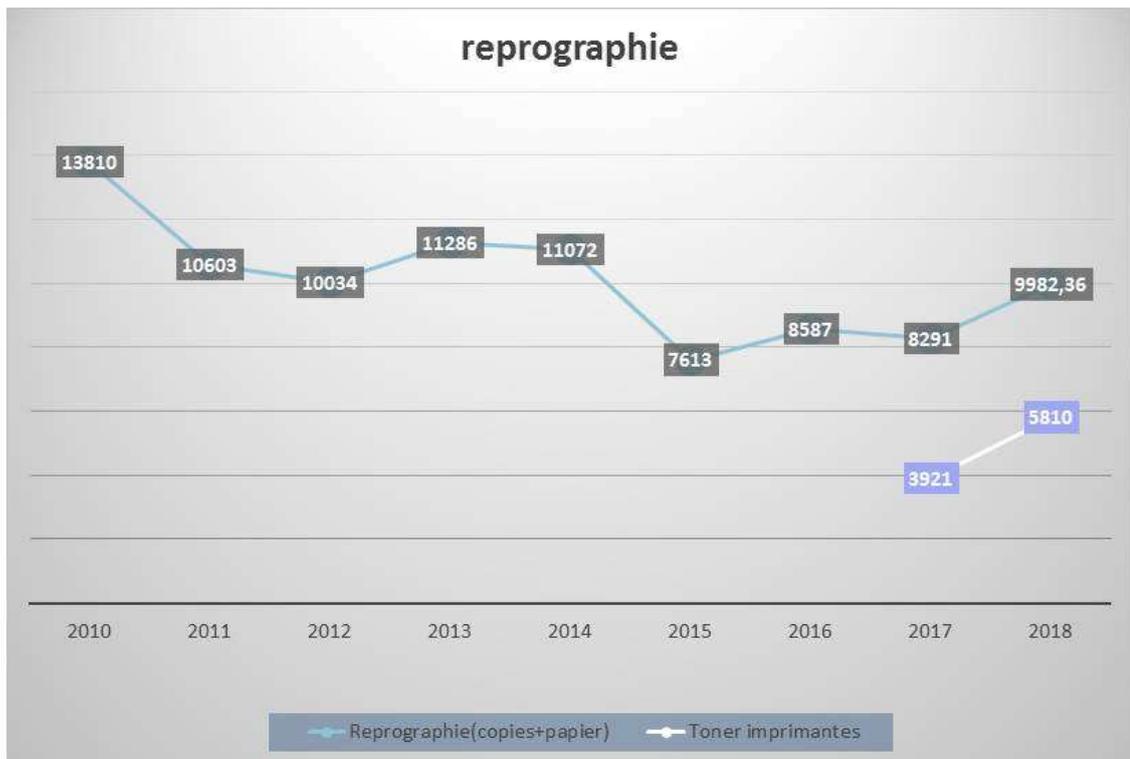
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	variation 2017-2018
electricité	17 709	21 283	22 269	25 467	26 133	23 246	24 747	27 440	19 377	21 454	20 994	-2,14%
gaz chauffage P1	29 577	27 409	36 239	32 690	28 053	27 245	33 175	28 079	27 738	23 867	30 849	29,26%
chauffage P2									14916	19809	15920	-19,63%
eau	7 286	9 222	10 465	8 804	8 983	9 903	5 421	9 589	5 822	6 483	5 373	-17,12%
variation 2017-2018	2,13%											

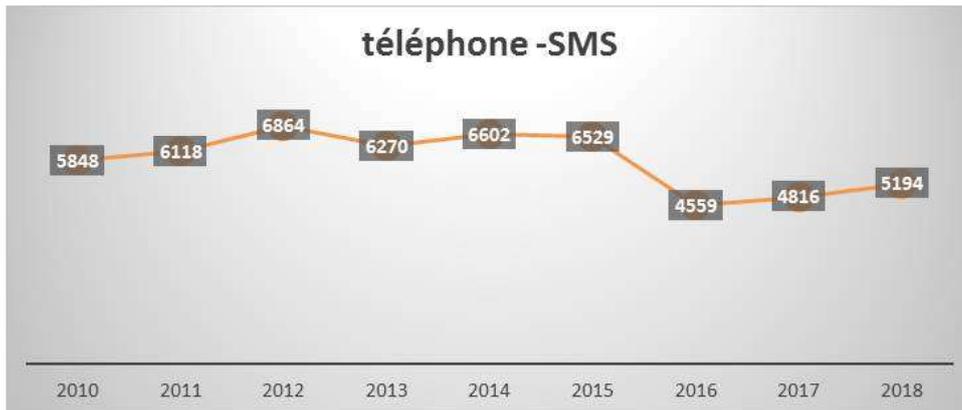
On constate une augmentation globale du coût de l'énergie 2,13%
 le montant du contrat de maintenance des installations de chauffage P2 en baisse se rapproche du prix de 2016
 Il est important de suivre l'évolution de cette dépense, d'autant qu'elle n'est plus subventionnée par le département, mais intégrée à la dotation globale de fonctionnement

DES DEPENSES COMPRESSIBLES

- La reprographie
- Les frais de communication

	2015				2016				2017				2018				
	loyer	copies	montant	Total	loyer	copies	montant	Total loyer copies	loyer	copies	montant	Total loyer copies	loyer 4x479,1	copies	Prix copies(0,003 39ht)	Total loyer copies	
Sharp prof 35c/min	1392,2	330 821	1508,53	2900,7	1392,2	36 4610	1662,62	3054,82	1392,2	34 5053	1573,44	2965,64	Ricoh 60 c/min PROFS #vriar 2018	1916,4	352295	1433,13	33 49,53
Variation conso						> 23 789				< 19 557				7 242			
Sharp accueil 35 c/min	1392,2	227 730	1015,65	2407,9	1392,2	21 8957	998,46	23 90,66	1392,2	17 4112	793,97	2186,17	Ricoh 60 c/min ACCUEIL #vriar 2018	1916,4	140106	569,95	2486,35
Variation conso						< 8773				< 44 845				-34006			
total	2784,4	558 551	2524,18	5308,6	2784,4	58 3567	2661,08	54 45,48	2784,4	51 9165	2367,41	5151,81		3832,8	492 401	2003,08	58 35,68

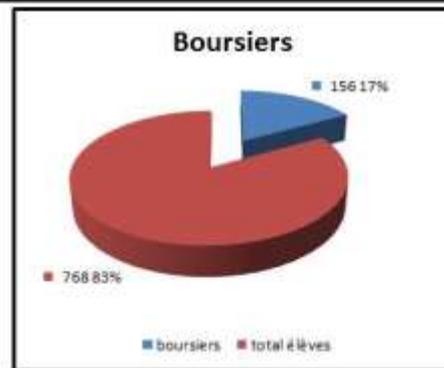
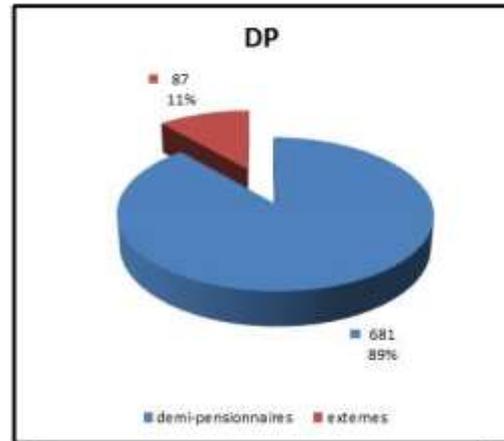




LA RESTAURATION

l'établissement accueille 768 élèves (rentrée 2018)
dont 89 % de demi-pensionnaires (84% en 2017)

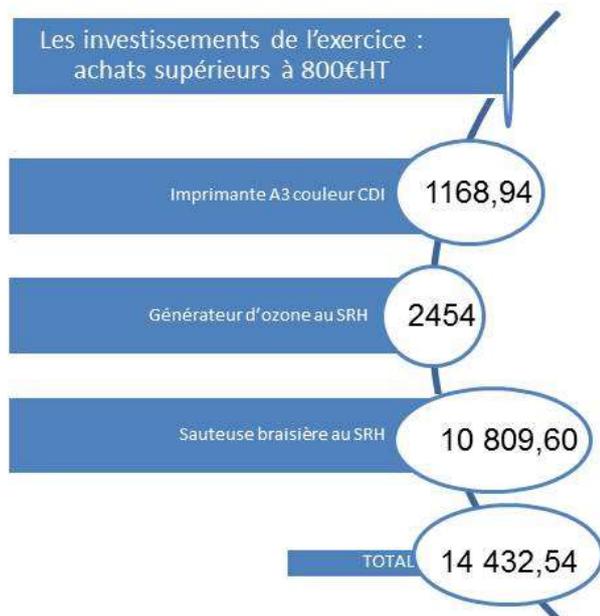
17 % des élèves sont boursiers (16% en 2017, 17% en 2016; 18 % en 2015)



Total repas servis augmentation de 4%	86247		Jours de fonctionnement : 172 jours	Effectif moyen
DP5	22050	84465		491,07
DP4	62415			
commensaux	1782			10,36 9,10(2017) (11,80:2016) (14,39:2015)

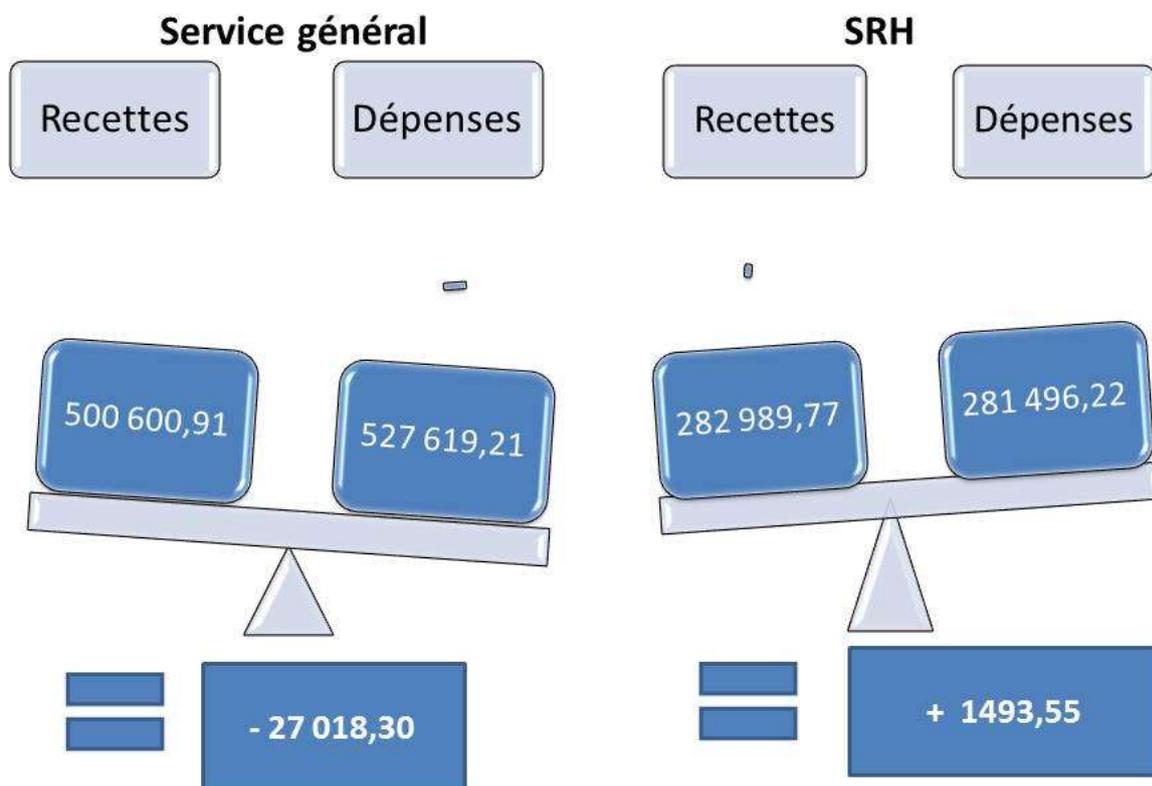


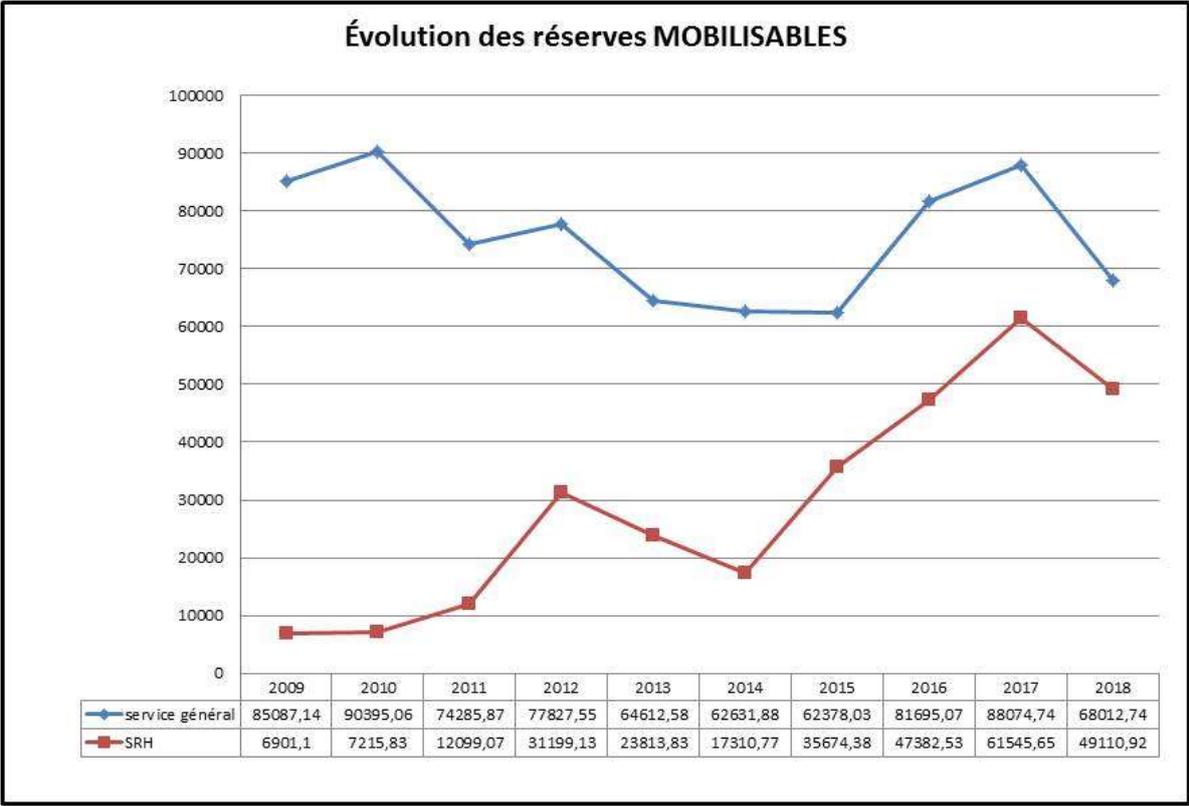
OPERATIONS EN CAPITAL



- Les DOTATIONS de matériel informatique DU DEPARTEMENT livrées et comptabilisées en 2019

Le résultat : + 22 266,64





Concernant le budget voyage, Le chef d'établissement remercie vivement la Mairie de La Teste pour sa participation financière non négligeable.

Rapport de l'agent comptable du collège Henri Dheurle

SOMMAIRE :

- 1-Présentation de l'agence comptable
- 2-Le résultat
- 3-Proposition d'affectation du résultat
- 4-La capacité d'autofinancement
- 5-Le fonds de roulement
- 6-La trésorerie
- 7-La capacité à prélever
- 8-Les créances
- 9-Les charges à payer
- 10-Le patrimoine
- 11-Le bilan
- 12-Les subventions
- 13-Synthèse de l'analyse financière

Agent comptable : Antoine PAIRIS

Pièce 9 bis du compte financier

Présentation de l'agence comptable

Composition :

- Lycée polyvalent des métiers de la Mer (Gujan-Mestras)
- CFA du lycée de la Mer (Gujan-Mestras)
- Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme Condorcet (Arcachon)
- Lycée polyvalent Grand Air (Arcachon)
- Collège Henri Dheurle (La teste de Buch)
- Collège Chante-Cigale (Gujan-Mestras)
- Collège Marie Bartette (Arcachon)
- Collège de Mios (Mios)

Personnels :

- 1 agent comptable
- 1 fondée de pouvoir
- 2 assistantes comptables

Volume financier de l'agence comptable :

8 759 181.15 €

Ressources propres à recouvrer



Le résultat :

Le résultat inclut toutes les opérations de l'année : recettes, dépenses, stocks, provisions, amortissements

	2017	2018
Recettes	943 975.21	841 348.52
Dépenses	921 708.57	866 873.27
Résultat	22 266.64	- 25 524.75

Il est décliné par service pour permettre la proposition d'affectation :

	Résultat 2017	Résultat 2018
SG	10 290.87	- 27 018.30
SRH	11 975.77	1 493.55

Il impacte :

- les réserves mobilisables
- les valeurs résiduelles des biens qui ont été acquis sur le fonds de roulement de l'établissement
- les stocks du montant de leur variation
- les provisions
- les dépôts et cautionnements

Situation des réserves après vote de l'affectation du résultat :

	Situation au 01/01/2018	Opérations 2017		Situation au 31/12/2018
		Immobilisations	Résultat	
Service général				
Réserves mobilisables	89 734,34	- 1 188,94	- 20 552,66	68 012,74
Valeurs résiduelles des biens immobilisés acquis sur fonds propres	19 211,43	14 402,54	- 6 465,64	27 178,33
TOTAL	108 945,77	13 213,60	- 27 018,30	95 191,07
Services spéciaux				
Restauration et hébergement				
Réserves mobilisables	59 886,05	- 13 263,60	1 488,47	49 110,92
Stocks	13 165,58		- 994,92	12 170,66
TOTAL	73 051,63	- 13 263,60	1 493,55	61 281,58

La capacité d'autofinancement :

Elle s'appelle capacité d'autofinancement lorsqu'elle est positive et insuffisance d'autofinancement lorsqu'elle est négative.

Elle enregistre la différence entre les charges et les produits ayant donné lieu à un flux financier. La CAF est un surplus monétaire, l'IAF est un déficit monétaire.

Seule la CAF ou l'IAF dégagée impacte les réserves mobilisables. Elle inclut également la variation des stocks.

La CAF ne tient pas compte de la section d'investissement.

Détermination de la CAF 2018

Recettes encaissables	832 259.65
Dépenses décaissables	851 318.76
IAF	- 19 059.11

Evolution de la CAF globale

2014	2015	2016	2017	2018
7 108.99	16 475.10	29 817.69	27 662.11	- 19 059.11

Evolution de la CAF par service

	CAF 2014	CAF 2015	CAF 2016	CAF 2017	CAF 2018
SG	3 191.97	-163.22	17 155.62	15 749.27	- 20 552.66
SRH	3 917.02	16 638.32	12 662.07	11 912.84	1 493.55



La capacité d'autofinancement :

L'IAF de 19 059.11€ et l'investissement de 14 432.54 réalisé sur fonds propres entraînent une diminution du fonds de roulement de 33 491.65€, le portant à la somme de 130 068.37€.

Tableau de financement

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement	19 059.11	Capacité d'autofinancement	
Immobilisations	14 432.54	Apports (C102, C103)	
Autres immobilisations financières		Subventions (C13)	
		Aliénations ou cessions immobilières	
Remboursements des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
Dépôts et cautionnements versés		Dépôts et cautionnements remboursés	
Total des emplois	33 491.65	Total des ressources	
Apports au fonds de roulement		Prélèvements sur fonds de roulement	
			33 491.65

Le fonds de roulement :

Le fonds roulement est constitué des réserves mobilisables, des stocks et des provisions. Il constitue une réserve de l'établissement pour son autofinancement.

En 2018, le fonds de roulement a diminué de 33 491.65 € le portant à 130 068.37 €.

Il représente 55 jours de fonctionnement.

Il représente le volant de trésorerie dont l'établissement peut avoir besoin, d'où l'intérêt de calculer le besoin en fonds de roulement.

Le besoin en fonds de roulement :

Un besoin négatif signifie que l'établissement peut se financer sans faire appel au fonds de roulement. Un besoin positif signifie que la trésorerie est insuffisante et qu'il faut mobiliser partie du fonds de roulement pour payer les fournisseurs.

Plus simplement, un besoin négatif signifie que l'établissement a encaissé des subventions qui ne sont pas encore consommées, alors qu'un besoin positif signifiera que l'établissement a consommé les subventions et qu'il est dans l'attente qu'elles lui soient versées.

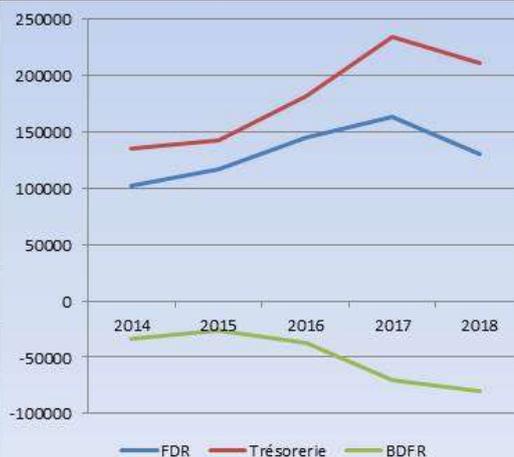
Au 31 décembre 2018, il s'élève à - 80 596.74 €.

A cette date, tout le fonds de roulement est mobilisable pour financer l'activité de l'établissement. Toutefois, il ne s'agit que d'un instantané au 31/12.

Il est à noter cependant que cet indicateur a été surveillé tout au long de l'année de manière à éviter la rupture de paiement.

	2014	2015	2016	2017	2018
FDR	101 710.12	116 828.02	145 267.51	163 560.02	130 068.37
Trésorerie collège	135 215.40	143 101.26	182 002.51	234 166.76	210 065.11
BDFR	-33 505.28	-26 273.24	-36 735.00	-70 606.74	- 80 596.74

Constitution du fonds de roulement



La trésorerie du collège

Elle constitue un point de contrôle à la veille de chaque décaissement.

Le collège Henri Dheurle n'a connu aucune rupture de paiement.

La trésorerie du collège s'élève à 210 665.11 € au 31 décembre et représente 89 jours d'autonomie sans encaissement soit 4 jours de moins qu'en 2017.

Un jour de fonctionnement, sur la base de 360 jours comptables, mobilise 2 364.77 €.

Un jour d'activité, sur 174 jours dans l'année, mobilise 4 892.64 €.



L'autonomie financière de l'établissement et sa capacité à prélever

Fonds de roulement	130 068.37
- stocks	12 170.66
- estimation des créances douteuses	300.00
Besoin en fonds de roulement	-80 596.74
Capacité à prélever estimée à	117 597.71

L'autonomie financière s'apprécie au regard de la situation de chaque établissement. Toutefois, il est de bonne gestion d'ôter de la capacité à prélever le montant des stocks contenu dans le fonds de roulement, ces stocks n'étant pas « vendables ».

De même, il convient d'être prudent en évaluant un niveau de créances qui risqueraient de faire l'objet, dans le futur, d'une admission en non-valeur.

Enfin, le besoin en fonds de roulement étant toujours négatif tout au long de l'année (aucun besoin de faire appel à la trésorerie constituée par le fonds de roulement pour financer le fonctionnement), on peut estimer que la quasi-totalité du fonds de roulement est prélevable.

Le taux de non-recouvrement :

Il renseigne sur le montant des créances restant à recouvrer au 31 décembre que les créances soient amiables ou contentieuses.

Les créances à recouvrer sont essentiellement des créances sur les familles pour la restauration et les voyages scolaires.

Ce taux est un indicateur de l'efficacité du plan de recouvrement mis en place et exécuté depuis 2015. Il convient toutefois de nuancer le taux général qui est fortement impacté par les créances portant sur les voyages 2019 et non encore recouvrées au 31 décembre.

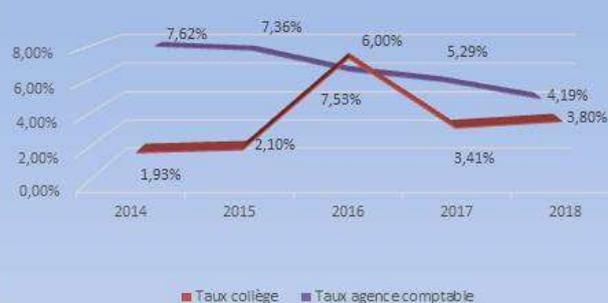
Le taux de non-recouvrement de la demi-pension est, quant à lui en baisse.

Les comptes de créances ordinaires du SRH ne comptabilisent que les créances de septembre à décembre.

Volume des créances à recouvrer



Taux de non-recouvrement

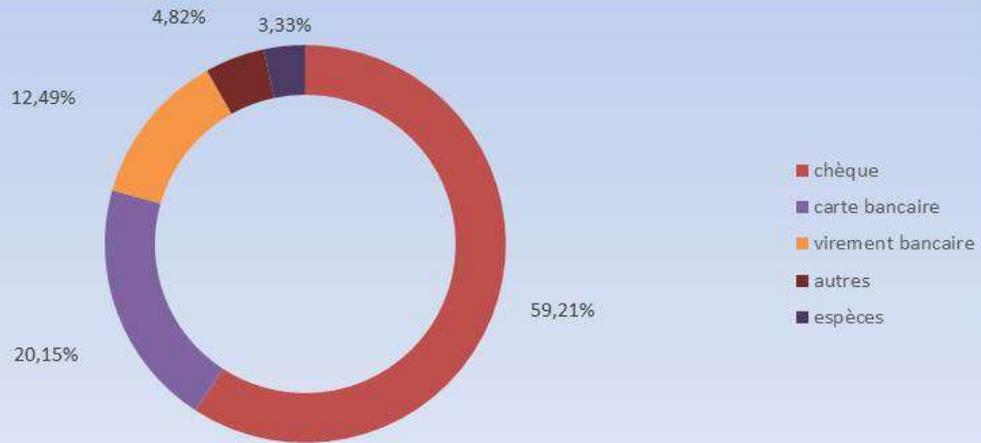


Taux de non-recouvrement SRH



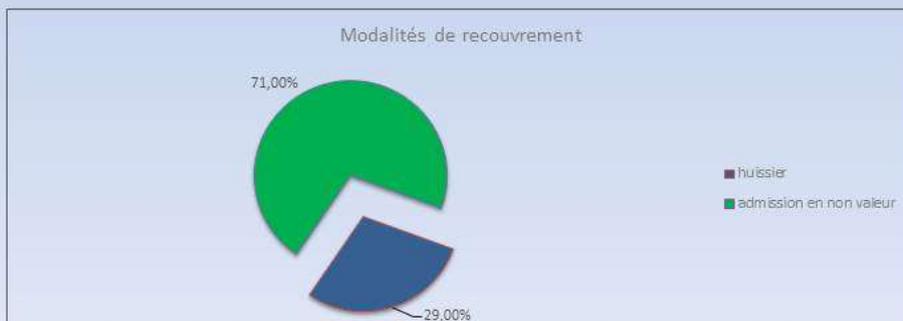
La modernisation des moyens de paiement :

Le panel des moyens de paiement proposés aux familles afin de régler les frais de restauration et d'hébergement est large. Il est fait obligation aux établissements scolaires de proposer au moins un moyen de paiement dématérialisé (virement bancaire, télépaiement, prélèvement). Sur l'exercice 2018, les chèques représentent cependant plus de la moitié des encaissements.



Les créances contentieuses

		2014	2015	2016	2017	2018
Contentieux au 1er janvier	+	146.08	0	1 594.58	1 985.48	434.13
Encaissements	-	146.08	818.73	2 291.18	1 707.69	854.17
Créances devenues contentieuses	+	0	2 413.31	2682.08	156.34	731.08
Contentieux au 31 décembre	=	0	1 594.58	1 985.48	434.13	311.04



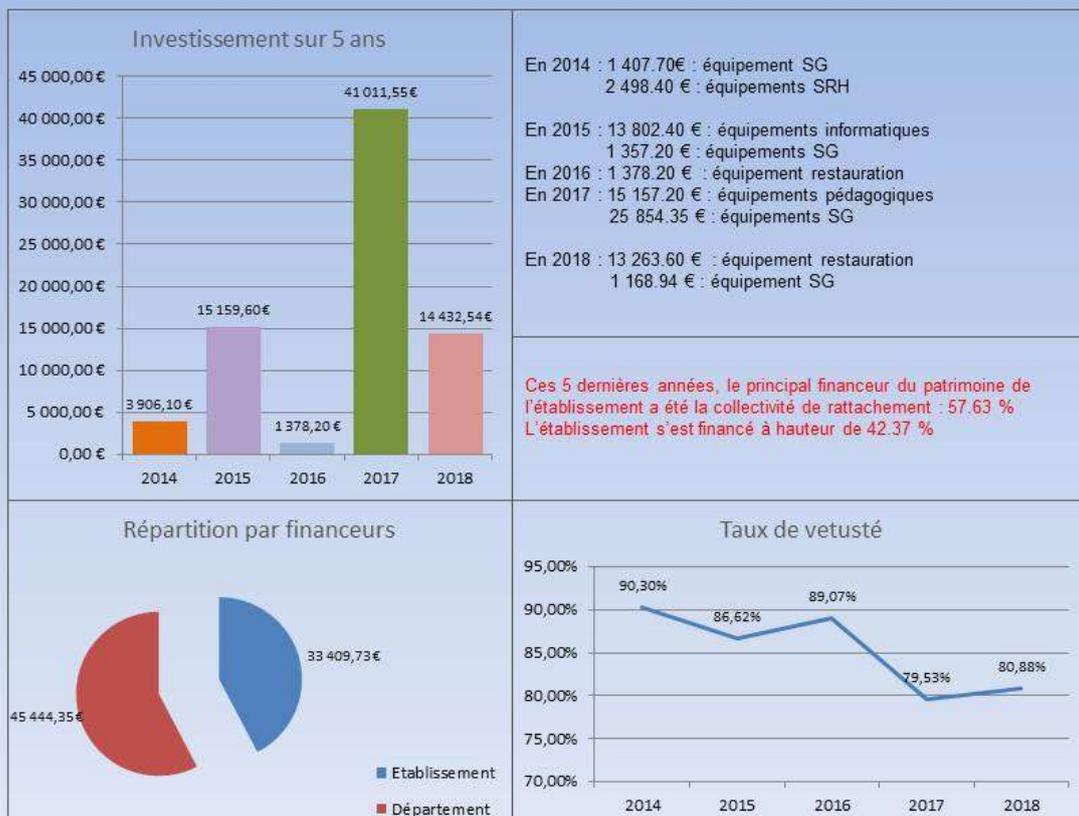
Le taux de charges à payer :

La technique dite "des charges à payer" permet le rattachement à l'exercice des dépenses dont le service est fait avant le 31 décembre de l'année intéressée mais pour lesquelles, à cette même date, l'établissement n'a pas reçu les justificatifs nécessaires au paiement de ces dépenses. Ces dépenses seront donc estimées en N et décaissées réellement en N+1 à réception de la facture.

Le taux de 2018 correspond à 20 factures et 11 fournisseurs pour un montant 34 036.30 €.



Le patrimoine :



ACTIF			PASSIF		
Immobilisations	215-Installations techniques, matériels et outillages	56 293.36	Capitaux propres	103-Dotations	30 387.78
	218-Autres immobilisations	1 272.75		10681-Réserves établissement	122 209.37
				10687-Réserves restauration	59 788.03
		12-Résultat de l'exercice		- 25 524.75	
			Subventions d'investissement reçues	131-139 Subventions	0.00
			Provisions	151	774.05
Actif circulant	311-Denrées	12 170.66			
Créances d'exploitation	4112/416-débiteurs familles	3 844.22	Dettes d'exploitation	40-Fournisseurs	34 061.21
	4118-débiteurs voyages	8 997.50		419-Avances reçues	1 631.20
	44-Débiteurs Etat et autres collectivités publiques	995.31		44-Créditeurs Etat et autres collectivités publiques	51 384.94
	46-Débiteurs divers			46-Créditeurs divers	827.08
	486- Charges constatées d'avance	3 700.00		487-Produits constatés d'avance	22 400.00
	51-Banque	210 665.11			
Total actif	297 938.91	Total passif	297 938.91		

Les crédits reportés :

Ce sont les soldes sur subventions partiellement ou totalement versées à l'établissement et qui sont en cours d'utilisation.

Ces soldes font l'objet d'une décision budgétaire modificative en N+1.

ORIGINE	INTITULES	MONTANTS
2017 Etat	Subvention fonds innovation/expérimentation	200.00
2018 Etat	Subvention LOLF 2018/2019	15 351.97
2018 Etat	Subvention ressources pédagogiques numériques	6 630.00
2017 Etat	Subvention « devoirs faits »	1 200.00
2018 Etat	Subvention « devoirs faits »	1 879.00
2018 Etat	Subvention fonds social	3 523.89
2018 Département	Subvention projets citoyenneté théâtre	700.00
2017 Département	Subvention atelier de pratique artistique	430.00
2018 Mairie	Subvention voyages	1 305.32
2018 ASP	Subvention ASP	20 144.76
TOTAL		51 384.94

Les subventions à recouvrer :

Ce sont les soldes sur subventions partiellement ou totalement utilisés que l'établissement doit recouvrer.

ORIGINE	INTITULES	MONTANTS
2018 Département	Aide à la demi-pension CD 33	995.31
TOTAL		995.31

Synthèse :

Une politique d'investissement a été menée au collège sur les dernières années, entraînant une baisse conséquente, de 10 points, du taux de vétusté de l'établissement. Les financements en 2018 ont été exclusivement assurés sur les fonds propres du collège, d'où un fonds de roulement en légère diminution au 31 décembre, mais qui reste encore élevé.

Le volume de la trésorerie a également diminué mais le besoin en fonds de roulement présente un taux au plus bas depuis 5 ans, signe de bonne santé financière.

Le taux de non recouvrement du SRH du collège présente une grande stabilité sur les 5 dernières années et le compte de créances contentieuses n'est que très peu alimenté. Le même constat peut être fait sur les soldes de subventions à recouvrer, très peu nombreux et issus de l'exercice courant.

La capacité à prélever du collège est importante, signe d'une excellente santé financière, qui n'est pas menacée à court ou moyen terme.

- adoption du compte financier

Un représentant des parents d'élèves montre son intérêt pour le développement des paiements automatiques mensuels qui pourront faciliter les paiements des familles .

Le chef d'établissement salue à nouveau l'investissement de la Mairie de La Teste dans l'ensemble des actions de l'établissement et de ses services.

Rappel : le CA vote pour l'exécution du budget réalisé en 2018, pour l'arrêt des comptes sans réserves.

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 24 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 24

- affectation du résultat

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 24 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 24

19 h 15 : Départ de Mme Colin- 23 membres

- **Action éducatrice**

- Préparation de la rentrée 2019 : effectifs prévisionnels officiels

	Effectif niveau	Nombre de divisions	Effectif moyen par classe
6 ^{ème}	195	7	27,8
5 ^{ème}	200	7	28,5
4 ^{ème}	182	7	26
3 ^{ème}	185	7	26.4

L'ULIS est non comptabilisée mais représentera 12 élèves répartis de la 6^{ème} à la 3^{ème}

- Préparation de la rentrée 2019 : proposition d'emploi de la DGH

Application des horaires règlementaires 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

FRAN	LATIN	HG	ANG1	ESP	ALL	MAT	PHY	SVT	TEC	AP	EM	EPS	ULIS	
122,5	6	87,5	91	54	7,5	105	38,5	42	42	28	28	91	21	764

Heures statutaires

FRAN		HG	ANG1	ESP1	ALL	MAT	PHY	SVT	TEC	AP	EM	EPS	
							2	4	1		2	15	24

Heures AP ou groupes

FRAN		HG	ANG1	ESP1	ALL	MAT	PHY	SVT	TEC	AP	EM	EPS	
12		3,5	8			14	3,5	3,5	14	2	2,5		63

Heures spécifique 6^{ème}

FRAN		HG	ANG1	ESP1	ALL	MAT	PHY	SVT	TEC	AP	EM	EPS	
1		1		4	2		1			0,5	0,5	2	12

Total

135.5 6 92 99 58 9.5 119 45 49.5

norvégien: 0,5

863,5

Avec la globalisation des heures annuelles, les enseignants affectent 12 h + 1 h sur une 6^{ème}.

Il est rappelé que les heures de cours par niveau restent à 26 heures hors enseignement optionnels.

- Préparation de la rentrée 2019 : offre pédagogique (modalités)

6A comme Al Andalous et Espagne

6C comme Comedia dell'arte et autres formes théâtrales

6D comme Découverte des Arts

6G comme Germanie

6H comme Histoire et développement humain

6I comme Itinéraire sportif

6S comme sciences et milieu naturel Temps scolaire : DNB 2019 et fin d'année scolaire

Le chef d'établissement signale que l'année prochaine la classe ULIS sera à pleine capacité et souligne le problème de la concentration des élèves en inclusion et de la surcharge des classes constaté cette année, indique sa volonté d'éviter de reconduire ce type de « concentration » qui nuit au travail de tous.

Une représentante des professeurs signale que l'inclusion ne sera possible que si les élèves sont accompagnés d'une AESH. Il est constaté que d'autres élèves nécessiteraient un accompagnement mais la transformation des PPRE de passage du primaire en PAP au collège est longue.

Une représentante des enseignants souligne que le PAP reste très administratif mais est très difficile à appliquer dans des classes trop chargées de 29 élèves.

Une représentante des parents d'élèves montre son incompréhension face à la non application des PAP.

Le chef d'établissement souhaite affecter 12 heures sur un dispositif en 6^{ème} pour les rendre plus attirant, chaque classe étant articulée avec un projet initié par le département. Comme évoqué en conseil pédagogique, les classes bilingues ne seront pas reconduites dans leur format actuel, chaque classe aura 4 heures d'Anglais et 2 heures de Lv2, en conformité avec les directives du DASEN, et présenteront une hétérogénéité plus marquée que leurs devancières.

Une représentante des professeurs de français souligne que les élèves de 6^{ème} auront ½ heure en groupes contre 1 heure cette année.

La DGH n'a pas été présentée au vote, elle le sera lors d'un prochain conseil

- Temps scolaire : DNB 2019 et fin d'année scolaire

Dates	
Mercredi 3 Avril	Oral du DNB – Classes de 6° - 5° - 4° libérées de cours – pas de DP (remise)
Jeudi 2 et vendredi 3 mai	Epreuves communes DNB Blanc N°2
Lundi 6 mai au Samedi 11 Mai	Voyage en Angleterre
Jeudi 9 mai	Concours BIG Challenge
Lundi 20 au vendredi 24 mai	Voyage en Espagne
Jeudi 23 mai	Sortie 6A Sainte (Projet Archéologie)
Mardi 21 Mai – Mardi 12 juin	Accueil des élèves de CM2 de l'école Lafon de Cazaux
Mardi 21Mai au 27 Mai	Voyage en Allemagne
23/24 et 27 mai	Accueil des élèves de CM2 de l'école Brémontier
3 et 4 juin	Accueil des élèves de CM2 de l'école Gambetta
Mardi 4 et jeudi 6 juin	Conseils de classe 3 ^{ème} Trimestre 3 ^{ème}
6 et 7 juin	Accueil des élèves de CM2 de l'école des Miquelots
Lundi 11 au jeudi 20 juin	Conseils de classe 3 ^{ème} Trimestre 6/5/4 ^{ème}
Lundi 17 et mardi 18 juin	Spectacles de fin d'année du collège
Jeudi 21 jusqu'au mercredi 26 juin	Journées de révision DNB pour les 3èmes – EDT aménagé pour les autres classes
Mercredi 26 juin	Arrêt de l'emploi du temps annuel
Jeudi 27 et vendredi 28 juin	DNB Epreuves écrites - Classes de 6° - 5° - 4° libérées de cours (remise DP)
Semaine du 1 ^{er} juillet au vendredi 5 juillet	Accueil des élèves par les équipes enseignantes autour de thématiques et d'EDT aménagés
Semaine du 8 au 12 Juillet	Permanence administrative

- Questions diverses

Questions de l'APEI

- Poids des cartables

Les professeurs rappellent la consigne de 1 livre pour 2, certains sont conservés dans les armoires .

Concernant l'usage d'un trieur, il peut être accepté à condition d'être très bien tenu mais il est recommandé d'utiliser plutôt un cahier de 96 pages qui sera renouvelé tout le long de l'année.

La liste des fournitures sera publiée avant le départ en vacances de Pâques.

- Projets particuliers et validation par le médecin scolaire

Sujet abordé pendant le CA : nous sommes en attente de signatures de PAP par le médecin, qui est débordé...

Questions FCPE

- Répartition des parents d'élèves pour les conseils de classe

Un représentant des parents d'élèves FCPE lit la motion présentée par la liste et demande le respect des quotas des représentants de chaque liste élue.



Motion déposée par les élus FCPE du Collège Henri Dheurle de La Teste de Buch lors du conseil d'administration ordinaire du jeudi 21 mars 2019

Objet : Déroulement des conseils de classes ; représentation des parents d'élèves

Nous, élus FCPE au conseil d'administration du Collège Henri Dheurle, nous interrogeons depuis cette année scolaire 2108/2019, sur la répartition des représentants des parents d'élèves au sein des conseils de classes des 28 divisions de cet établissement. En effet, pour le deuxième trimestre il apparaît :

- en termes de sièges, une répartition égale entre les représentants de l'APEI (28 titulaires) et ceux de la FCPE (28 titulaires)
- que pour au moins quart des classes, des parents n'ayant pas d'enfants dans ces classes sont prévus en lieu et place de parents volontaires « ayant-droits » car leur enfant est dans l'une de ces classes.
- que l'APEI, dont les 3 représentants au CA ont été élu avec 173/423 suffrages (pour information ; la FCPE a recueilli 250/423 suffrages), exige d'être représentée sur chacun des 28 conseils de classe trimestriels.

Ces pratiques sont contraires aux principes prévus par la loi et notamment le code de l'éducation dont l'article R421-50 (modifié par l'article 8 du décret n°2014-1231 du 22 octobre 2104) précise, entre autres les points suivants pour le conseil de classe :

- en tant que membres du conseil de classe, il est prévu *un maximum de deux délégués des parents d'élèves de la classe,*
- *le chef d'établissement réunit, au cours du premier trimestre, les responsables des listes de candidats qui ont obtenu des voix lors de l'élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration, pour désigner les deux délégués titulaires et les deux délégués suppléants des parents d'élèves de chaque classe, à partir des listes qu'ils présentent à cette fin. Le chef d'établissement répartit les sièges compte tenu des suffrages obtenus lors de cette élection.*
- *dans le cas où, pour une classe, il s'avérerait impossible de désigner des parents d'élèves de la classe, les sièges des délégués pourraient être attribués à des parents d'élèves d'autres classes volontaires.*

Ainsi, en conclusion et contrairement à la répartition des représentants des parents d'élèves au sein des conseils de classes des 28 divisions de cet établissement, au vu du résultat des élections 2018 **la FCPE peut prétendre pour chacun des trimestres à 33 sièges de titulaires sur les 56 à pourvoir.**

Par ailleurs, il est signalé qu'un accès à Pronote a été transmis aux deux têtes de listes de parents d'élèves pour disposer d'informations concernant le dossier scolaire des élèves, dont leurs notes. **Nous, FCPE, nous sommes refusé d'utiliser cet accès car nous estimons que cela est contraire aux dispositions de la CNIL et de la RGPD.**

En conséquence, nous demandons que l'organisation des conseils de classes, y compris la répartition des représentants des parents d'élèves, soit réalisée dans le respect des dispositions mentionnées dans le code de l'éducation et de la RGPD ce dans le meilleur intérêt de l'élève.

A défaut de réponse favorable au 25 mars 2019 et d'une nouvelle organisation effective dès ce deuxième trimestre, nous en aviserons sans délai les instances compétentes dont les services du DASEN et saisissons la CNIL.

Les élus FCPE du collège Henri Dheurle

Il rappelle le nombre de représentants, à la proportionnelle : FCPE : 33 APEI : 23

Le chef d'établissement enregistre la motion et ajoute avoir adressé ce jour la liste des parents d'élèves siégeant en respectant les quotas. Il convoquera les 2 présidents d'association et ajoute qu'il a créé un accès confidentiel aux 2 présidents d'association dans le seul but de renseigner la partie compte-rendu des parents des conseils de classe.

La représentante des parents d'élèves APEI pense que cette motion sera difficilement applicable au 2^{ème} trimestre

- Remplacement des professeurs absents

Rappel de la règle des 15 jours plein pour demander un remplaçant qui n'a pas permis d'obtenir un remplaçant en anglais et très tardivement en maths.

- Couleur dans la salle du foyer

La gestionnaire, devant le panel de couleurs, a été obligée de trancher et de choisir 2 couleurs.

- Que devient le club manga

Il était porté par un élève qui n'a pas tenu sur la distance.

Questions communes parents d'élèves

- Création d'un groupe d'échange et d'analyse des pratiques

Certains représentants des parents d'élèves souhaiterait que l'on mette en place un outil pour échanger, les représentants des professeurs pensent que dans cette petite structure les échanges sont actuellement réels entre les professeurs et suffisants. Ils demandent quant à eux plus de respect de la part des enfants et de leurs parents.

- Règlement intérieur

La réécriture du règlement intérieur est actuellement en cours, les professeurs s'interrogent sur leur non-participation. Un représentant des parents d'élèves regrette que les parents soient trop impliqués et pas suffisamment les autres représentants.

Le chef d'établissement souligne que la CPE y participe et représente les personnels. Il souligne qu'il souhaite que l'ensemble des parties y participe et que l'implication des parents est demandée car ce nouveau RI présente l'ensemble des droits et devoirs des personnels, des professeurs, des élèves et des parents.

Une mouture sera prochainement soumise à l'ensemble des personnels, pour commentaires, modifications et ajouts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.